

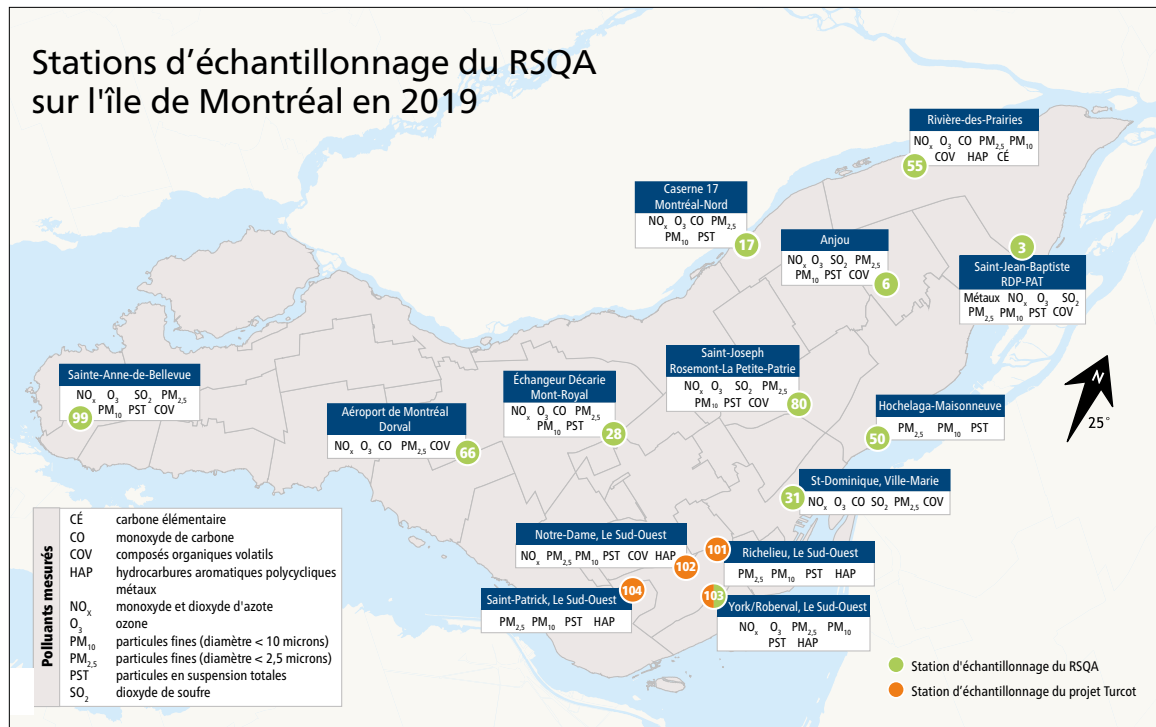
Bilan environnemental 2019

Qualité de l'air à Montréal

Service de l'environnement



Surveillance de la qualité de l'air



Mission du réseau

Fidèle à son mandat, le Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) a mesuré les concentrations de polluants dans l'air ambiant afin de dresser un état de la situation sur le territoire de l'agglomération montréalaise. Les résultats de particules fines (PM_{2,5}), d'ozone (O₃), de dioxyde de soufre (SO₂), d'oxydes d'azote (NO_x) de monoxyde de carbone (CO) sont disponibles en temps réel et peuvent être consultés sur le site Web du RSQA à l'adresse rsqa.qc.ca. D'autres mesures et analyses sont effectuées selon le calendrier d'échantillonnage du programme de surveillance nationale de la pollution atmosphérique (SNPA) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) auquel le RSQA appartient.

Équipe

Le RSQA est constitué d'une équipe de neuf personnes qui s'assure de la justesse des mesures prises par les analyseurs ainsi de la validation des nombreux résultats recueillis. L'équipe combine les expertises d'un chef de section, d'une chimiste, d'une agente de recherche, d'un agent technique et de cinq techniciens en environnement. Tous les membres de l'équipe participent au programme d'assurance et de contrôle de la qualité (AQ/CQ) qui sera officiellement validé en 2020 afin de répondre aux nouvelles lignes directrices du Programme SNPA.

Le SNPA a 50 ans!

Le programme de surveillance nationale de la pollution atmosphérique célèbre son 50^e anniversaire en 2019. Depuis sa création en 1969, le Programme SNPA a beaucoup changé, mais son mandat est resté le même : fournir des données fiables à long terme sur la qualité de l'air au Canada qui respectent des normes de qualité strictes. Les données produites servent de support aux réglementations, aux programmes et aux travaux de recherche sur la qualité de l'air. Le Programme SNPA est constitué d'environ 260 stations partout au Canada gérées par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Saviez-vous que la Ville de Montréal et Métro Vancouver sont les seules à administrer leurs propres réseaux de surveillance de la qualité de l'air? Ces entités novatrices avaient pris en charge la mesure de la qualité de l'air sur leurs territoires avant que les provinces instaurent des lois à cet égard. Le RSQA s'assure de suivre les lignes directrices sur la surveillance de l'air ambiant du Programme SNPA afin de transmettre à la population des données fiables.



Équipements

En 2019, le nombre de stations d'échantillonnage de la qualité de l'air est passé à 14 puisque la station 7 a été fermée. Les rénovations et le réaménagement du terrain de l'aréna Chénier ne permettaient plus à la station de poursuivre ses activités. À l'automne, les instruments ont été transférés à moins de 2 km de celle-ci, à la station 6-Anjou, située au 7650, boulevard Châteauneuf (voir topo station 6 p.9). Ces 14 stations d'échantillonnage sont équipées d'analyseurs mesurant en continu et de préleveurs mesurant de manière ponctuelle les polluants atmosphériques. Les données obtenues subissent un processus de validation rigoureux. Certains échantillons sont envoyés au laboratoire de la Ville de Montréal (COV polaires, anions et métaux) alors que d'autres sont expédiés vers le laboratoire d'ECCC à Ottawa (COV non polaires, HAP, PM_{2,5}). Le RSQA traite un nombre important de résultats annuellement, soit environ un million de données, c'est pourquoi certains résultats ne peuvent être rendus publics que plusieurs mois après leur échantillonnage.

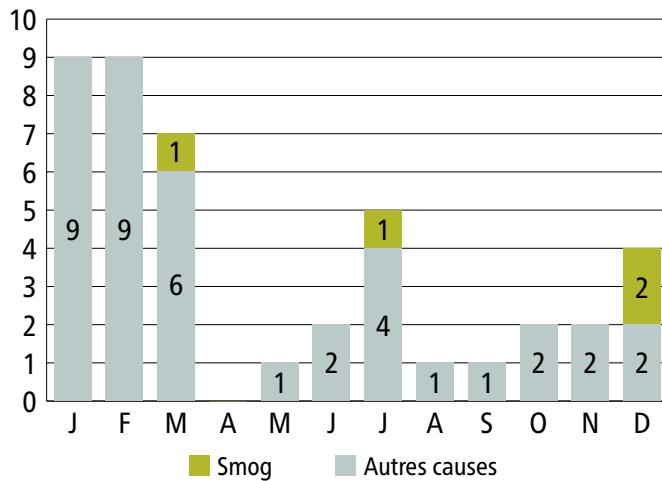


Type	Analyseurs en continu	Préleveurs ponctuels
Nombre	54	15
Données	Horaires	24 h (aux 6 jours)
Polluants mesurés	NO _x , O ₃ , SO ₂ , CO, PM _{2,5} , PM ₁₀ , PST, COV (BTEX), CÉ	COV (polaires et non polaires), HAP, PM _{2,5} , PM ₁₀ , PST, métaux, anions
Nombre de données annuelles	Près d'1 million	Près de 100 000

Portrait de la qualité de l'air

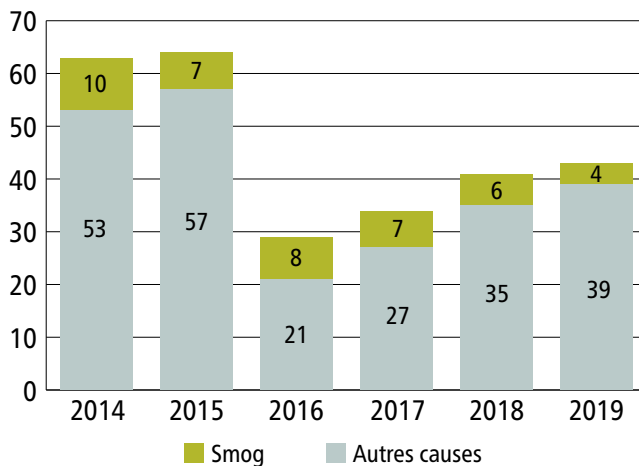
Au total, 43 jours de mauvaise qualité de l'air ont été enregistrés en 2019 parmi lesquels 4 jours de smog ont été identifiés. À l'instar de l'année 2018, ce sont les particules fines qui sont responsables de la totalité de ces jours de mauvaise qualité de l'air répartis sur 11 mois pendant l'année. On observe un plus grand nombre de jours de mauvaise qualité de l'air pendant les mois de janvier, février et mars.

Jours de mauvaise qualité de l'air par mois à Montréal en 2019



Le nombre de jours de smog est à la baisse depuis 2014 alors que le nombre de jours de mauvaise qualité de l'air est en hausse à Montréal depuis 2016. Une étude publiée en 2019 a démontré que les niveaux de pollution des particules fines aux États-Unis ont grimpé de 5,5 % de 2016 à 2018 en raison de la fumée des feux de forêt, de l'économie en plein essor et de l'application laxiste de la *Clean Air Act*¹. L'air n'ayant pas de frontières, cette augmentation entraîne des répercussions sur les concentrations de particules fines observées à Montréal ce qui pourrait, en partie expliquer l'augmentation observée depuis 2016.

Jours de mauvaise qualité de l'air par année à Montréal depuis 2014



1 Karen Clay and Nicholas Z. Muller. Recent Increases in Air Pollution: Evidence and Implications for Mortality. NBER Working Paper No. 26381, October 2019. <https://www.nber.org/papers/w26381>

Qu'est-ce qu'un jour de mauvaise qualité de l'air?

Selon les critères établis, dès que les concentrations de particules fines sont supérieures à $35 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pendant au moins trois heures pour une station, la journée est considérée mauvaise. Pour qu'un jour de mauvaise qualité de l'air soit étiqueté comme un jour de smog, des concentrations de $\text{PM}_{2,5}$ supérieures à $35 \mu\text{g}/\text{m}^3$ doivent être mesurées pendant au moins 3 heures sur plus de 75 % du territoire de l'agglomération montréalaise. En général, lors d'un jour de smog, les concentrations de particules fines demeurent élevées pendant 24 heures et parfois plus longtemps.

Indice de qualité de l'air (IQA)

La Ville de Montréal mesure la qualité de l'air sous la forme d'une valeur numérique appelée « indice de la qualité de l'air (IQA) ». La valeur 50 de cet indice correspond à la limite supérieure acceptable pour chacun des polluants mesurés. L'indice horaire rapporté est le plus élevé des sous-indices calculés pour cinq des polluants mesurés en continu dans les stations du RSQA.

La valeur de l'indice est définie comme suit

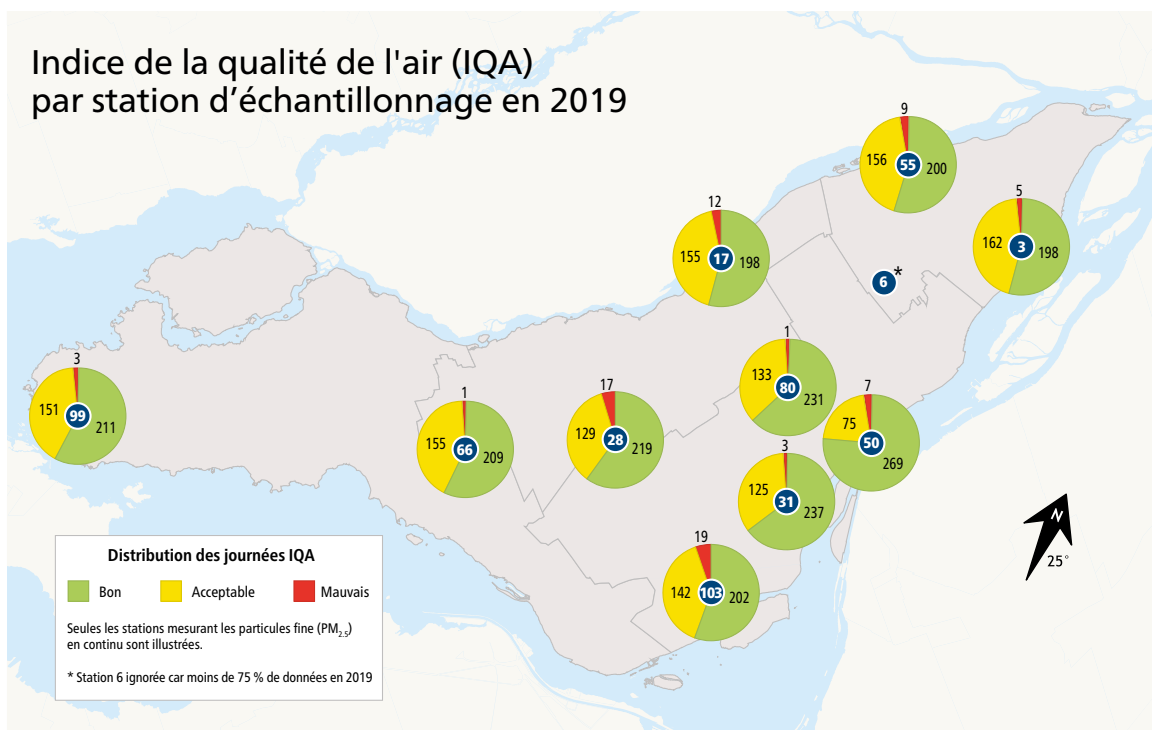
 Bon	De 1 à 25
 Acceptable	De 26 à 50
 Mauvais	51 ou plus

On calcule l'indice selon cette formule : $\text{Indice} = (\text{mesure} / \text{norme ou valeur IQA}^*) \times 50$
Le calcul est basé sur le tableau suivant :

Polluant	Type de mesure	Norme	Valeur IQA*
Dioxyde de soufre (SO_2)	10 minutes mobiles	-	$500 \mu\text{g}/\text{m}^3$
Monoxyde de carbone (CO)	Horaire	$35 \text{ mg}/\text{m}^3$	-
Ozone (O_3)	Horaire	$160 \mu\text{g}/\text{m}^3$	-
Dioxyde d'azote (NO_2)	Horaire	$400 \mu\text{g}/\text{m}^3$	-
Particules respirables ($\text{PM}_{2,5}$)	3 heures mobiles	-	$35 \mu\text{g}/\text{m}^3$

* Valeur de référence utilisée pour le calcul de l'indice de qualité de l'air

Indice de la qualité de l'air (IQA) par station d'échantillonnage en 2019



En 2019, outre les jours de smog, les événements responsables des jours de mauvaise qualité de l'air sont en grande partie reliés à la circulation (échangeurs Décarie et rue Notre-Dame) et à la construction aux abords du projet Turcot (20 jours, stations 28, 50 et 103), les feux d'artifices Loto-Québec (1 jour, station 50) et d'autres activités humaines ayant une portée locale (18 jours, toutes les stations).

Dossier sur l'est de Montréal

Station 3 - Saint-Jean-Baptiste

La qualité de l'air dans l'est de Montréal est un sujet qui a encore préoccupé les Montréalais en 2019. Depuis son installation en 1989 dans le parc sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, la station d'échantillonnage 3 n'a jamais cessé de mesurer les polluants atmosphériques dans le secteur. Au fil des ans, les équipements de mesure se sont améliorés et le parc d'instruments de la station s'est enrichi, notamment avec l'addition d'un analyseur de BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes) en continu et l'échantillonnage des métaux qui est passé d'une fréquence d'une fois aux cinq ans à un échantillonnage annuel depuis 2018.

Mesures au poste 3	
Type d'analyse	Polluants mesurés
En continu	NO _x , O ₃ , SO ₂ , PM _{2,5} , COV (non polaires : BTEX)
Ponctuelles	COV (polaires et non polaires), PM ₁₀ , PST, métaux, anions

Évolution 2000-2019 de la qualité de l'air dans l'est

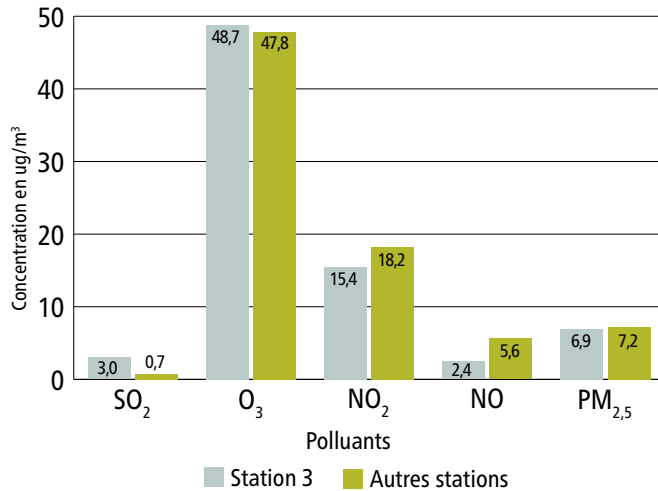
Station 3 - boulevard Saint-Jean-Baptiste Concentrations annuelles (moyennes horaires) en µg/m ³			
Polluant	2000	2019	Évolution
SO ₂	15,8	3,0	↓ 81 %
O ₃	38,2	48,8	↑ 28 %
NO ₂	28,1	15,5	↓ 45 %
NO	17,3	2,5	↓ 86 %
PM _{2,5}	8,9	7,0	↓ 21 %

Comme le démontre le tableau des concentrations annuelles pour les années 2000 à 2019, les principaux polluants émis par les activités industrielles, le chauffage au bois et le transport sont en forte baisse soit le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote et les particules fines alors que l'ozone est en hausse. L'ozone est un polluant secondaire dont la formation est complexe et sous l'influence du soleil. À mesure que les NO_x diminuent, une plus grande partie de radicaux OH est disponible pour réagir avec les COV, conduisant à une plus grande formation d'ozone, ce qui explique l'augmentation observée.

Sauf pour l'ozone, la qualité de l'air s'est donc grandement améliorée dans l'est de Montréal. En ce qui concerne le SO₂, le nombre de jours où la qualité de l'air était mauvaise à cause de la présence de ce polluant est passé de 13 jours en 2006 à aucun jour depuis 2012, une indication de l'efficacité des mesures mises en place afin d'en contrôler les émissions. Au niveau des PM_{2,5} une diminution appréciable de 21 % est observée. Toute diminution de la concentration ambiante de ce polluant constitue un gain pour la santé.

La qualité de l'air dans l'est comparativement à celle du reste de l'île

Comparaison de la qualité de l'air dans l'est de Montréal avec le reste de l'île



Comparaison entre la moyenne annuelle (données horaires) enregistrée à la station 3 et celles des autres stations du réseau.

- Dioxyde de soufre (SO₂) : trois stations 31, 80, 99
- Ozone (O₃) : huit stations 17, 28, 31, 55, 66, 80, 99, 103
- Oxydes d'azote (NO₂ et NO) : neuf stations 17, 28, 31, 55, 66, 80, 99, 102, 103
- Particules fines (PM_{2,5}) : neuf stations 17, 28, 31, 50, 55, 66, 80, 99, 103

Tel qu'illustré dans le graphique comparatif des moyennes annuelles, la situation dans l'est de Montréal est similaire à celle des stations du reste de l'île. Les concentrations des oxydes d'azote et de particules fines sont légèrement inférieures à celles mesurées dans les autres stations du RSQA. Les concentrations d'ozone et de dioxyde de soufre sont un peu plus élevées au poste 3 que pour les autres stations. Les concentrations d'ozone sont toutefois inter-reliées avec celles des oxydes d'azote. Ces dernières étant plus basses au poste 3, la quantité d'ozone est plus importante.

Malgré une diminution de 81 % du SO₂ de 2000 à 2019, les résultats indiquent que la concentration de ce polluant est encore trois fois plus élevée dans l'est que sur le reste de l'île. Cependant, il faut considérer que les niveaux sont très bas (traces) et se situent près de la limite de détection de l'appareil de 2,6 µg/m³.

Et l'arsenic dans tout ça?

En 2019, l'arsenic a été le sujet de plusieurs articles dans les médias. La mesure des métaux s'effectue sur les particules de taille inférieure à 10 µm échantillonnées sur des filtres pendant 24 h. Les sources d'arsenic dans l'air ambiant sont les activités industrielles, l'incinération des déchets et l'utilisation de combustibles fossiles. Toutefois, à la base, l'arsenic est un élément chimique d'origine naturelle présent dans l'environnement. À la station 3, la moyenne annuelle de concentrations d'arsenic en 2019 est de 0,50 ng/m³, ce qui est similaire à la moyenne de l'année précédente (0,45 ng/m³).

En réponse aux recommandations d'un avis de la Direction régionale de la santé publique (DRSP) publié en septembre 2018 sur les émissions d'arsenic de l'affinerie de cuivre CCR de Glencore Canada Corporation (CCR), l'établissement mesure la concentration de l'arsenic à ses propres trois stations de mesure de la qualité de l'air. Ces mesures sont envoyées à la DRSP dans le but d'émettre un nouvel avis. Il est à noter que l'avis de 2018 indiquait que les concentrations d'arsenic mesurées et modélisées dans les secteurs aux environs de l'affinerie étaient trop faibles pour que des effets sur la santé reliés à l'exposition environnementale à l'arsenic soient observables chez la population habitant à proximité.

Station 6 - Anjou

La station 6 située sur le toit de la Caserne 28 à Anjou est en fonction depuis 1983. Les analyses ont toujours été effectuées pendant 24 h et aux 6 jours par des préleveurs à grands débits. À la suite de la fermeture de la station 7 - Chénier, les instruments de mesures en continu de celle-ci ont été transférés à la station Anjou durant l'automne 2019. Pour ce faire, l'ajout de ces équipements a nécessité la rénovation complète d'un édicule installé sur le toit. Des analyses de PM₁₀ et de COV ont aussi été ajoutées. Les résultats d'O₃, NO_x, SO₂ et PM_{2,5} sont disponibles en temps réel sur le site Web du [RSQA](#).



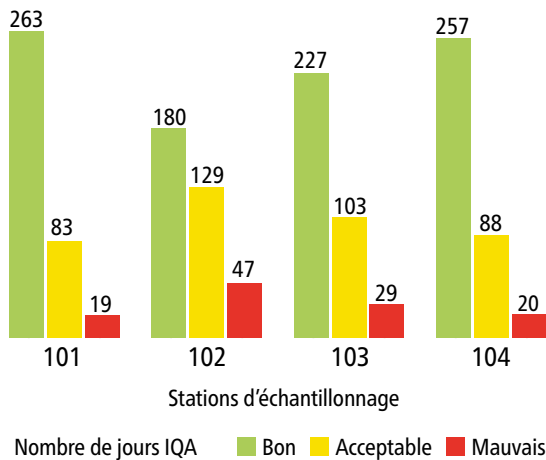
Projet Turcot

Le suivi de la qualité de l'air dans le cadre du réaménagement de l'échangeur Turcot se poursuit. En 2019, les concentrations moyennes quotidiennes de particules fines (PM_{2,5}) ont été supérieures au critère de 30 µg/m³ du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) à seulement cinq occasions à la station 102, comparativement à sept en 2018. Une amélioration a aussi été constatée à toutes les autres stations.

Dépassements du critère pour les particules fines (PM _{2,5})				
Stations	101	102	103	104
Total 2016	1	13	1	3
Total 2017	0	4	0	1
Total 2018	2	7	2	3
Total 2019	1	5	1	0

En 2019, les événements marquants sont reliés au démantèlement des dernières infrastructures, à l'installation des poutres finales et à la réouverture progressive de plusieurs tronçons. Bien qu'il y ait encore des travaux à proximité des stations, le chantier est en perte d'intensité et tire à sa fin, tel que démontré par les résultats à la baisse.

Indice de la qualité de l'air (IQA) par station d'échantillonnage du projet Turcot en 2019



Les données sont disponibles en ligne sur le site du ministère des Transports (MTQ) à l'adresse Web seti-media.com/infopopulation/rsqa_turcot.

Règlement sur le chauffage au bois



Le règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide (Règlement 15-069) est entré en vigueur le 24 août 2015 interdisant ainsi l'utilisation de tout appareil à combustible solide sur le territoire de la Ville de Montréal durant les avertissements de smog. Cependant ce n'est que depuis le 1^{er} octobre 2018 que le deuxième volet de ce règlement est en application interdisant l'utilisation de tout appareil à combustible solide sur le territoire de la Ville de Montréal sauf s'il fait l'objet d'une reconnaissance par un organisme identifié à l'annexe B du Règlement, dans le cadre d'un processus de certification (CSA/B415.1-10 ou EPA), à l'effet qu'il n'émette pas plus de 2,5 g/h de particules dans l'atmosphère.

Depuis l'entrée en vigueur complète du Règlement, le 1^{er} octobre 2018, la Ville de Montréal a assuré le suivi des plaintes et signalements au 311 et procédé aux inspections requises. En cas de non-conformité, la Ville envoie des avis d'infraction et peut tenter des poursuites contre les contrevenants.

Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant

Dans le cadre de l'exercice comparatif qui suit, les moyennes sont obtenues en utilisant les données de toutes les stations du RSQA. Les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) sont utilisées à titre de référence seulement. Depuis 2017, les NCQAA comprennent les particules fines ($PM_{2,5}$), l'ozone (O_3), le dioxyde de soufre (SO_2) et le dioxyde d'azote (NO_2). Ces normes sont au cœur du Système de gestion de la qualité de l'air (SGQA) mis de l'avant par le Conseil canadien des ministres de l'environnement. Les données sont présentées en microgrammes par mètre cube ($\mu g/m^3$) ou en parties par milliard (ppb).

Depuis 2013, une amélioration de la concentration de $PM_{2,5}$ est observée dans l'air ambiant montréalais. La situation est identique à celle de l'année dernière et les résultats sont en dessous des normes à atteindre pour 2020.

Concentration des particules fines exprimée en $\mu g/m^3$

Moyennes triennales du 98^e centile annuel des concentrations moyennes quotidiennes sur 24 h
Norme canadienne = 28 en 2015 et 27 en 2020

2013-2015	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019
24	21	20	20	20

Moyennes triennales des concentrations moyennes annuelles
Norme canadienne = 10 en 2015 et 8,8 en 2020

2013-2015	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019
9,4	8,6	7,5	7,4	7,4

Les concentrations d'ozone enregistrées se situent en deçà de la norme canadienne pour l'an 2020. La tendance est stable avec des moyennes triennales oscillant entre 55 et 58 ppb entre 2013 et 2019.

Concentration de l'ozone (O_3) exprimée en ppb

Moyenne triennale de la 4^e valeur annuelle la plus élevée des maximums quotidiens des concentrations moyennes sur 8 heures
Norme canadienne = 63 en 2015 et 62 en 2020

2013-2015	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019
55	56	58	57	55

Au cours des cinq dernières années, il y a eu une amélioration des résultats de SO_2 . Les concentrations des deux NCQAA sont conformes aux normes de 2020 et il n'y a pas eu ou peu de variations depuis l'année précédente.

Concentration de dioxyde de soufre (SO₂) exprimée en ppb

Moyenne triennale du 99^e percentile annuel des concentrations maximales quotidiennes des concentrations moyennes sur 1 heure
Norme canadienne = 70 en 2020 et 65 en 2025

2013-2015	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019
23	21	18	17	17

Moyenne arithmétique d'une seule année civile de toutes les concentrations moyennes sur 1 heure
Norme canadienne = 5,0 en 2020 et 4,0 en 2025

2013-2015	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019
0,9	0,7	0,8	0,6	0,5

Les moyennes triennales du NO₂ sont stables entre 2013 et 2019. La concentration enregistrée en 2017-2019, soit 46 ppb, est bien en dessous de la norme canadienne de l'an 2020, mais se situe juste au-dessus de la norme de 2025 (42 ppb). Quant à la moyenne annuelle, elle est conforme aux normes de 2020 et de 2025. Une légère baisse de la concentration du NO₂ dans l'atmosphère est observée en 2019.

Concentration du dioxyde d'azote (NO₂) exprimée en ppb

Moyenne triennale du 98^e percentile annuel des concentrations maximales quotidiennes des concentrations moyennes sur 1 heure
Norme canadienne = 60 en 2020 et 42 en 2025

2013-2015	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019
46	45	45	45	46

Moyenne arithmétique d'une seule année civile de toutes les concentrations moyennes sur 1 heure
Norme canadienne = 17 en 2020 et 12 en 2025

2013-2015	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019
8,4	10,0	10,3	10,4	9,1

Rayonnement

Sensibilisation

La sensibilisation est au cœur des priorités du Service de l'environnement. En 2019, les membres de l'équipe du RSQA ont été invités à participer à deux assemblées publiques sur la qualité de l'air dans l'est de Montréal (février et août). Lors de ces assemblées, les citoyens ont pu faire part de leurs inquiétudes et poser des questions sur la qualité de l'air. Le site Web du RSQA rsqa.qc.ca a aussi été présenté et son contenu expliqué afin de favoriser le partage de l'information.

En 2019, le site Web du RSQA, a accueilli plus de 48 000 visiteurs et le mois de juillet a connu le plus grand achalandage (6 586 vues).

De plus, au cours de l'année, deux groupes de citoyens ont pu visiter des stations d'échantillonnage du réseau et ainsi visualiser les équipements et les tâches effectuées par le personnel technique du RSQA.

Conférences



Le RSQA a été impliqué dans plusieurs conférences en 2019. Le RSQA a été invité à la table ronde intitulée *La nouvelle bataille de l'air* lors de la prestigieuse conférence Americana en mars 2019.

De plus, le RSQA a présenté lors de la conférence « Santé et qualité de l'air – Enjeu de société majeur » organisée par l'Association pour la prévention de la contamination de l'air et du sol (APCAS), le chapitre québécois de la Air & Waste Management Association (AWMA).

Le RSQA a aussi fait partie du comité organisateur de la 112^e conférence annuelle de l'AWMA intitulée « Vents de changement : Environnement, Énergie et Santé » tenue à Québec en juin 2019. Cet événement réunissait la majorité des acteurs mondiaux dans le domaine de la qualité de l'air. Il a fourni un forum pour l'échange d'informations tout en permettant d'améliorer les connaissances afin d'offrir des solutions durables aux enjeux environnementaux. C'était la première fois en 112 éditions que la conférence se produisait au Québec. Le RSQA a coprésidé deux sessions techniques sur la qualité de l'air intitulées « Air quality monitoring: challenges and innovations PART I & II ». Il y a présenté les résultats d'analyse de carbone élémentaire de la station 55 - Rivières-des-Prairies fortement influencée par le chauffage au bois.

Le RSQA a aussi été impliqué dans la planification d'un atelier de développement professionnel pour les femmes. Cet atelier a abordé des sujets tels que la discrimination hommes-femmes, la sensibilisation aux problèmes de santé mentale afin de combattre la stigmatisation, la conciliation travail-famille et les femmes en sciences suite au mouvement #MoiAussi (#MeToo). Ces événements ont connu un vif succès et la conférence a reçu le prix *Événement de l'année 2019* décerné par le Cercle des Ambassadeurs de Québec.

Aperçu

COVID-19 : Impact du confinement sur la qualité de l'air

Le RSQA continue de mettre son expertise au service des citoyens en réalisant l'exploitation de la qualité de l'air lors de l'épisode de confinement durant la pandémie de la COVID-19.

Cette analyse du confinement sur la qualité de l'air se fait sur trois niveaux en utilisant les données fournies par le RSQA :

- Niveau ECCC : exploitation des données de l'ensemble du Canada par le Programme SNPA afin d'exploiter et de publier au niveau pancanadien.
- Niveau MELCC : création d'une page web incluant l'évolution du NO₂ au niveau de la province de Québec.
- Niveau RSQA : exploitations globale (île de Montréal) et fine (stations de mesure 3, 28 et 99) publiées sur le site internet. Les polluants étudiés sont : le NO₂, les particules fines et l'ozone. La période s'étend du 16 mars (début effectif du confinement) au 13 avril inclusivement (début du nettoyage des rues). L'analyse est disponible sur le site internet rsqa.qc.ca.

L'impact du confinement est positif sur la qualité de l'air de l'agglomération de Montréal. Une baisse de la pollution atmosphérique a été observée pour la période de confinement étudiée, soit du 16 mars au 13 avril 2020, inclusivement. Le constat général se résume à :

- la moyenne des indices de la qualité de l'air (IQA) pour les différentes années sur la même période est « bonne » (IQA ≤ 25). Toutefois, une amélioration de 10 % lors du confinement est observée pour l'IQA de 2020, comparativement à 2017-2019;
- absence de jours de mauvaise qualité de l'air en 2020, alors que pour la même période, le nombre de jours varie historiquement de 1 à 8;
- une diminution importante pour le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (PM_{2,5}), qui sont des polluants dont le transport est une source importante;
- la concentration de l'ozone (O₃), qui est un polluant secondaire, connaît une légère augmentation. En effet, l'ozone se forme par temps chaud et ensoleillé à la suite de réactions chimiques entre les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV), causées par une forte densité de la circulation routière.

En changeant nos pratiques individuelles et collectives, l'amélioration de la qualité de l'air est possible. Cette période de confinement en a apporté la preuve.

À venir en 2020

Le RSQA mesure la qualité de l'air ambiant selon un programme d'échantillonnage bien établi et maintient des standards de haute qualité. Certaines nouveautés seront déployées sur le réseau prochainement :

- ajout de deux instruments de mesure du sulfure d'hydrogène (H₂S) en continu;
- ajout d'un instrument de mesure des particules ultrafines (PUF) en continu;
- ajout d'analyses de métaux sur filtres de PM₁₀ à deux stations de façon permanente.

Production

Ville de Montréal
Service de l'environnement
Division du contrôle des rejets et suivi environnemental
Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA)

Renseignements

environnement@ville.montreal.qc.ca
514 280-4330 ou 311

Photographie

Ville de Montréal sauf indication contraire
Couverture Shutterstock

Montage graphique

Ville de Montréal - 001 Bilan (RSQA) (05-20)
2^e trimestre 2020
ISSN 1925-6558 (imprimé)
ISSN 1925-6566 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2019

